



Contraindre l'artisan à bien réparer

Par **avenant**, le **07/09/2008** à **11:34**

Bonjour,

Un artisan nous a fabriqué et posé des fenêtres. Celles-ci ont été mal fabriquées et mal posées ce qui entraîne des problèmes : étanchéité, fenêtres qui ferment mal, etc ... Nous l'avons nous-même constaté et d'autres personnes (artisans, expert) intervenant par ailleurs sur notre chantier nous l'ont fait remarquer.

Il nous faut donc faire revenir l'artisan pour qu'il répare. Le problème est que nous n'avons aucune confiance en cet artisan (nous l'avons déjà constaté "filou" et "menteur") et avons de bonnes raisons de croire que ses "réparations" vont consister à cacher la misère et faire semblant de faire quelque chose.

Bref, nous souhaiterions que soient établis sérieusement les malfaçons et les travaux de réparation à effectuer.

Comment procéder ?

Merci de votre aide.

Cordialement.